

## COMPTE-RENDU DE SÉANCE

(tenant lieu de Procès-verbal)

Date de la Convocation Légale : 20 Octobre 2014  
Date de Publication et d’Affichage : 27 Octobre 2014

### SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 24 Octobre 2014 à 19H30 en Mairie de LA PETITE PIERRE

**Sous la Présidence de :** Mme Nadine HOLDERITH-WEISS *Maire de LA PETITE PIERRE*

**Membres en fonction présents :** Mme Anne ADOLFF-ZIMMERMANN, M. Rémy STRUB

*Adjoint au Maire*

MM. Alfred KLEIN, Michel VOLKRINGER, Emmanuel RENAUD, Mme Isabelle WILHELMY-ARNOULD, MM. Eric HECKEL, Charles SALING, Claude WINDSTEIN, Mme Noëlle MICHAELY, Didier TOUSSAINT, Jean-Claude BARTH, *Conseillers Municipaux*

**Membres absents excusés :** MM. Luc SENDEL, Philippe VELTEN (arrivé à 20H30)

**Membre absent non excusé :** -

**Membres ayant délégué leur mandat (procurations utilisées) :** 0



### ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

- ❖ *Désignation d'un secrétaire par le Conseil Municipal*
- ❖ *Approbation du Procès-verbal de la dernière séance*
- ❖ *Compte-rendu des réunions intervenues depuis la dernière séance et des décisions du Maire*
- ❖ *Rapport des Adjoint ou délégués de la Commune auprès des organismes extérieurs*

#### DÉLIBÉRATIONS

- 1. Attribution d'indemnité et concours du Receveur Municipal**
- 2. Attribution de subvention pour travaux de restauration d'un bâtiment situé dans le périmètre des édifices remarquables**
- 3. Rectification administrative des contenances des lots de chasse communaux**
- 4. Modification de la composition de la Commission "FORÊT - AGRICULTURE - CHASSE"**
- 5. Divers, informations et communications au Conseil Municipal**
  - A. *Mise en place d'un groupe de travail pour les Stations Vertes*
  - B. *Congrès des Maires*
  - C. *Festival Jazz 2015*
  - D. *Corps local des Sapeurs Pompiers volontaires*
  - E. *Cérémonie du 11 Novembre 2014*
  - F. *Organisation d'une Cérémonie de la Libération et inauguration de la borne de la 2<sup>ème</sup> DB*

❖ *Désignation d'un Secrétaire de séance*

Conformément à l'Article L. 2121-15 du C.G.C.T., et sur la proposition de Mme le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de nommer M. **Emmanuel RENAUD** pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Celui-ci se verra adjoindre M. le Secrétaire de Mairie pour assurer cette fonction.

❖ *Approbation du Procès-verbal de la dernière séance*

La lecture du Procès-verbal de la réunion extraordinaire du Conseil Municipal de LA PETITE PIERRE du Vendredi 26 Septembre 2014 n'appelle pas d'observations particulières de la part des élus, et recueille l'unanimité des membres présents. Il est adopté puis signé par tous les membres présents à ladite séance.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.**

❖ *Compte-rendu des réunions intervenues depuis la dernière séance et des décisions du Maire  
(par délégation du Conseil Municipal)*

Réunions depuis la dernière séance

**28/09**

Tenue des Élections sénatoriales (Maire, Anne Adolff-Zimmermann et Michel Volkringer)

**29/09**

Réunion concernant la préparation de la veillée de Noël (Maire, Anne Adolff-Zimmermann)

**30/09**

Interview directe sur la chaîne locale Alsace 20 dans le cadre de la tenue de la manifestation Rallye de France-Alsace

**01-05/10**

Organisation du Rallye de France-Alsace avec la participation des associations locales (Parva Petra, Club Vosgien, Amicale Sapeurs-Pompier)

**02/10**

Soirée conviviale avec le Président, les Vices Présidents et le personnel de la Communauté de Communes du Pays de La Petite-Pierre au château de Lichtenberg

**03/10**

Rendez-vous avec des administrés en Mairie

**07/10**

Commission de sécurité à l'Hôtel Restaurant "Aux 3 Roses"

**08-10/10**

Tenue du congrès des Parcs au Parc régional naturel de la Forêt d'Orient

**11/10**

Mariage civil d'Alain Detry et Agnès Martin

**11/10**

Soirée de l'amicale des Maires du canton de La Petite-Pierre

**12/10**

Messe de clôture du festival de Fénétrange

**13/10**

Comité syndical du Sycoparc à la Maison de l'Eau et de la Rivière

**14/10**

- Réunion de la Commission Intercommunale des Impôts Directs à la Communauté de Communes du Pays de La Petite-Pierre
- Rendez vous avec des administrés et divers en Mairie
- Rencontre en Mairie avec M. WOLFF de la Direction Départementale des Territoires concernant la chasse communale (Maire et adjoints)

**15/10**

Réunion des Vice-présidents de la Communauté de Communes

**16/10**

Réunion au Sycoparc concernant le Festival Au Grès du Jazz

**17/10**

Vernissage "l'Alsace-Bossue en 20 objets" à La Grange aux Paysages de Lorentzen

**20/10**

- Réunion à la Ville de Saverne au sujet de l'organisation de la cérémonie de la Libération de La Petite-Pierre au cours de laquelle il sera également procédé à l'inauguration de la Borne de la 2<sup>ème</sup> DB
- Rencontre avec les locataires chasse (Maire + Adjointes)
- Réunion Maire - Adjointes

**21/10**

- Réunion de la Commission de Sécurité et d'Accessibilité à Saverne
- Réunion à la Communauté de Communes (Service enfance - jeunesse)
- Rendez-vous avec des administrés et divers en Mairie
- Rencontre avec M. Sinninger, ostéopathe qui s'installera dans la Commune dans les prochaines semaines dans les anciens locaux du Centre Médico-social à la Maison de Retraite
- Rencontre avec Mme Vaultot-Gerlinger installée dans la Commune depuis plusieurs mois en tant que psychologue
- Rencontre parents d'élèves (divers projets, Ecole, Noël, emplacement covoiturage, arrêt de bus de la salle polyvalente suite à la plainte de riverains)

**23/10**

- Réunion préparatoire pour les Festivités de fin d'année (marché du Réveillon) avec l'Office de tourisme et le SYCOPARC
- Réunion de bureau à la Communauté de Communes

Décisions prises dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal :-

Rapport des Adjointes ou délégués de la Commune auprès des organismes extérieurs :

**01/10**

Réunion Chasse en présence de MM. Stéphane Rieger et Eric Muller de l'O.N.F. (Anne Adolff-Zimmermann et Rémy Strub)

**07/10**

Réunion préparatoire avec les locataires de chasse (Anne Adolff-Zimmermann et Rémy Strub)

**16/10**

- Mise en place d'une borne électrique avec M. Goetzmann du SYCOPARC (Rémy Strub)
- Tournée avec M. Meyer du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin : immeuble 50 Rue Principale, route d'Erckartswiller, Vieille Ville, route d'Ingwiller (Rémy Strub)

**23/10**

Réunion Vie sociale à la Maison de Retraite "Le Kirchberg" (Claude Windstein)

## **1. ATTRIBUTION D'INDEMNITÉ ET CONCOURS DU RECEVEUR MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal de LA PETITE PIERRE,

**VU** l'article 97 de la loi N° 82-213 du 02 Mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

**VU** le décret N° 82-979 du 19 Novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'État,

**VU** l'Arrêté interministériel du 16 Septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les Communes pour la confection des documents budgétaires,

VU l'Arrêté interministériel u 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de Conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des Communes et établissements publics locaux,

**DÉCIDE :**

- de demander le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'Arrêté du 16 décembre 1983,
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux maximal,
- que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'Arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à M. Hervé CHOPIN, Receveur Municipal,

Fait et délibéré à LA PETITE PIERRE, le 24 Octobre 2014.

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS.

## **2. ATTRIBUTION DE SUBVENTION POUR TRAVAUX DE RESTAURATION D'UN BÂTIMENT SITUE DANS LE PÉRIMÈTRE DES ÉDIFICES REMARQUABLES**

Mme le Maire informe les élus que le bâtiment situé 78 Rue Principale a fait l'objet récemment d'importants travaux de réhabilitation et de rénovation extérieurs. Ces derniers ont fait l'objet d'un Permis de Construire.

Après avoir pris connaissance du dossier de travaux concernant notamment les éléments suivants :

- porte d'entrée (3 unités),
- travaux de toiture,
- crépissage,
- peinture,
- encadrements,

le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention d'un montant total de **1.525,- €** (correspondant au plafond de la subvention communale selon les critères définis par délibération du 1<sup>er</sup> Juin 2007) à la SCI LE BOSQUET AUX LUTINS (représentée par M. Marcel GASSMANN), au titre des travaux effectués sur le bâtiment concerné.

Mme le Maire est autorisée à procéder au versement du montant de la subvention correspondante et à communiquer la présente décision aux services du Conseil Général du Bas-Rhin, en vue du versement d'une aide départementale équivalente.

Fait et délibéré à LA PETITE PIERRE, le 24 Octobre 2014.

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS.

## **3. RECTIFICATION ADMINISTRATIVE DES CONTENANCES DES LOTS DE CHASSE COMMUNAUX**

*M. Jean-Claude BARTH, Conseiller Municipal et président de l'Association de chasse de l'Altenbourg, quitte momentanément la salle du Conseil Municipal avant la délibération des élus sur ce point de l'Ordre du Jour.*

Dans le cadre de la relocation des chasses communales pour la période 2015-2024, Mme le Maire indique aux élus que les baux de location des chasses sont établis pour une durée de 9 ans. Ces derniers expirent le 1<sup>er</sup> février 2015. Les chasses seront donc remises en location pour une nouvelle période de 9 ans soit du 2 février 2015 au 1<sup>er</sup> février 2024.

L'Association de Chasse de l'Altenburg (titulaire du Lot N° 1) ainsi que l'Association de Chasse de LA PETITE PIERRE (titulaire du lot N° 2) ont chacune fait part de leur souhait de pouvoir exercer leur droit de priorité en vue de renouveler le bail arrivant prochainement à expiration par une convention de gré à gré.

Lors de l'établissement des documents graphiques préparatoires du périmètre de chasse par un géomètre et vérification des contenances réelles de ces lots, il s'avère que les données de référence sont partiellement erronées et doivent faire l'objet d'une rectification.

En effet, lors de l'adjudication de la chasse communale en 1988, la contenance des lots avait été fixée approximativement et de manière globale comme suit :

- **LOT N° 1 (371/C01)** - Association de Chasse de l'Altenburg : 350 hectares (dont environ 145 hectares de forêt communale)
- **LOT N° 2 (371/C02)** - Association de Chasse de LA PETITE PIERRE : 404 hectares (dont environ 220 hectares de forêt).

De plus, dans le cadre de la délimitation des lots de chasse, il convient de soustraire également les surfaces urbanisées, intégrées à tort dans chacun des lots, mais devant en principe être exclues de la surface réelle chassable.

Ces modifications seront sans conséquence pour l'application du seuil des 15% de modification de la surface chassable.

Ce défaut de mesure du territoire loué doit donc être corrigé afin que les surfaces réelles chassables puissent être clarifiées et correspondent à une situation réelle.

Il est expressément précisé que le périmètre global réellement chassable n'est pas affecté par ces corrections, seule la répartition des terrains chassables entre le locataire, l'ONF et le Réservataire (notamment pour les parcelles enclavées) sera susceptible d'être modifiée, en fonction notamment de l'octroi ou non de parcelles enclavées.

Le choix d'octroyer ou non au réservataire de certaines parcelles complémentaire dans la partie basse (même non revendiquées) sera acté ultérieurement par la Commune à l'issue de la tenue de la Commission Communale Consultative de la Chasse qui aura également à se prononcer sur le choix du mode de location.

### **1. Rectification de la contenance**

	<b>SURFACE DE BASE RETENUE POUR LE BAIL 2006-2014</b>	<b>SURFACE CORRIGEE POUR 2006-2014 (avec surfaces bâties)</b>
<b>LOT N° 371/C01</b>	<b>350</b>	<b>385</b>
<b>LOT N° 371/C02</b>	<b>395</b>	<b>345</b>

Après en avoir pris connaissance, et considérant qu'il est nécessaire de procéder à ces corrections afin de disposer de bases cohérentes pour le renouvellement prochain des baux de chasse, le Conseil Municipal,

**VU** les documents graphiques produits par le géomètre,

**VU** la composition et la délimitation prévisionnelle des lots de chasse, terrains réservés et enclaves qui sera soumise prochainement à la C.C.C.C.,

**VU** l'Arrêté Préfectoral du définissant le Cahier des Charges type relatif à la période de location des chasses communales du 2 février 2015 au 1<sup>er</sup> février 2014,

**DANS L'ATTENTE** de l'avis à émettre par la Commission Communale Consultative de la Chasse,

**DÉCIDE**

- de procéder à la rectification des erreurs d'appréciation de la contenance des lots de chasse, sans toutefois toucher au périmètre global de chasse,
- d'exclure dans un second temps les zones urbanisées, non chassables, et qui avaient été initialement prises en compte à tort lors du bail précédent,
- de corriger les surfaces globales des 2 lots comme suit :

### LOT N° 1 (bâti inclus)

- Surface initialement prise en compte : 350 hectares
- Surface réelle à retenir pour la période 2006-2014 : **385 hectares environ**

### LOT N° 2 (bâti inclus)

- Surface initialement prise en compte : 395 hectares répartis comme suit :
  - **336,8229 ha** à l'Association de Chasse de La Petite Pierre
  - **28,7633 ha** à M. MICHEL Pierre (réservation du droit de chasse)
  - **6,04 ha** à M. MICHEL Pierre (enclaves réservées)
  - **22,5055 ha** à l'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (terrains enclavés)
- **Surface totale réelle à retenir pour le bail 2006-2015 : 345 hectares environ répartis comme suit :**
  - **288 ha** à l'Association de Chasse de La Petite Pierre
  - **28,7633 ha** à M. MICHEL Pierre (réservation du droit de chasse)
  - **6,04 ha** à M. MICHEL Pierre (enclaves réservées)
  - **22,5055 ha** à l'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (terrains enclavés)

## 2. Déduction des zones urbanisées pour chacun des locataires (prévisionnel)

	REGULARISATION SURFACES BÂTIÉS			POUR INFORMATION (données prévisionnelles pour 2015-2024)				
	Surface chassable locataire 2006-2015 (+ bâti)	Exclusion des zones urbanisées	Surface réelle chassable pour le locataire 2006-2014 (-bâti)	Réservations du droit de chasse			Surface chassable pour le locataire 2015-2024 (-bâti)	Variation surface réelle du locataire (%)
Parcelles en propriété Dr MICHEL en ha				Parcelles enclavées Dr MICHEL en ha	Enclaves ONF 2015-2024 en ha			
LOT 1 N° 371/C01 (Association de Chasse de l'Altenbourg)	385	15,55	<b>370,19</b>			5,2675	<b>364,92</b>	1,42
LOT 2 N° 371/C02 (Association de Chasse de La Petite-Pierre)	288	30,31	<b>257,69</b>	32,716	22,5143	24,3074	<b>226,28</b>	12,19

	CONTENANCE GLOBALE EN HA DES LOTS POUR 2015-2024 (hors surfaces bâties)
LOT N° 371/C01	<b>370</b>
LOT N° 371/C02	<b>315</b>

En conséquence, et sous réserve d'ajustements complémentaires, la situation de base réelle des surfaces des locataires entrant en compte pour l'appréciation du seuil de 15% dans le cadre d'une mise en location par convention de gré à gré pour la période 2015-2024 est la suivante :

- Association de Chasse de l'Altenburg : 370,19 ha
- Association de Chasse de La Petite-Pierre : 257,69 ha

Les chiffres définitifs seront encore ajustés à l'issue de la réunion de la C.C.C.C. à intervenir.

**Fait et délibéré à LA PETITE PIERRE, le 24 Octobre 2014.**

**ADOPTÉ A LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS.**

## **4. MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION "FORÊT-AGRICULTURE-CHASSE"**



Sur la proposition de Mme le Maire, le Conseil Municipal décide de procéder à une modification de la composition de la Commission "FORÊT - AGRICULTURE - CHASSE" initialement constituée lors de la séance du Conseil Municipal du 28 Mars 2014. La nouvelle Commission se compose désormais comme suit :

**4<sup>ème</sup> commission :**  
**FORÊT (AFP) - AGRICULTURE - CHASSE, ENVIRONNEMENT ET DÉPLACEMENTS,  
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Composition :

Le Maire et les 2 Adjointes

- Emmanuel RENAUD (vice président)
- Charles SALING
- Didier TOUSSAINT
- Alfred KLEIN
- Philippe VELTEN

Fait et délibéré à LA PETITE PIERRE, le 24 Octobre 2014.  
ADOPTÉ A LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS.

*Arrivée de M. Philippe VELTEN, Conseiller Municipal*

**5. DIVERS, INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL**

**A. Mise en place d'un groupe de travail pour les Stations Vertes**

Composition : Commission "Tourisme", Office de Tourisme du Pays de La Petite-Pierre, un représentant du SYCOPARC

**B. Congrès des Maires**

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à prendre part au Congrès des Maires qui se tiendra du 25 au 27 Novembre 2014. Les frais complémentaires liés au déplacement et au séjour (déduction faite de la participation forfaitaire de l'Association des Maires de France) seront pris en charge par la Commune

**C. Festival Jazz 2015**

Avis favorable pour la poursuite du Festival

**D. Corps local des Sapeurs Pompiers volontaires**

Problématique du manque de volontaires qui risque d'entraîner la disparition du Corps local d'ici la fin de l'année. Mme le Maire insiste sur la nécessité de rechercher de nouvelles recrues. La Commune lance un appel notamment en direction des jeunes afin de trouver de nouveaux volontaires. L'engagement de pompier volontaire implique un engagement et des disponibilités pour les manœuvres, les interventions ainsi que le suivi régulier de formations afin d'être opérationnel

**E. Cérémonie du 11 Novembre 2014**

Rendez-vous est donné à 10H50 sur le parking de l'Office de Tourisme, puis défilé et cérémonie à 11H suivie d'un vin d'honneur

**F. Organisation d'une Cérémonie de la Libération et inauguration de la borne de la 2<sup>ème</sup> DB**

Cérémonie officielle le Vendredi 21 Novembre à 15H30 (programme en cours) avec la participation des hôteliers-restaurateurs et des élèves de l'école primaire de La Petite Pierre et du R.P.I. Peterbach-Struth-Tieffenbach

Rien ne restant à l'Ordre du Jour, Mme le Maire déclare la séance close à 21H00.

<i>Nadine HOLDERITH-WEISS</i>		<i>Luc SENDEL</i>	<i>ABSENT EXCUSE</i>
-------------------------------	--	-------------------	----------------------

<i>Anne ADOLFF-ZIMMERMANN</i>		<i>Charles SALING</i>	
<i>Rémy STRUB</i>		<i>Claude WINDSTEIN</i>	
<i>Alfred KLEIN</i>		<i>Noëlle MICHAELY</i>	
<i>Michel VOLKRINGER</i>		<i>Philippe VELTEN</i>	ABSENT EXCUSE
<i>Emmanuel RENAUD</i>		<i>Didier TOUSSAINT</i>	
<i>Isabelle WILHELMY-ARNOULD</i>		<i>Jean-Claude BARTH</i>	
<i>Éric HECKEL</i>			

**LA PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA  
LE MARDI 28 OCTOBRE 2014 à 19H30 EN MAIRIE**

\*\*\*\*\*MENTION AU REGISTRE DE LA MAIRIE DE L’AFFICHAGE DU COMPTE-RENDU \*\*\*\*\*

Le Maire soussigné constate que le présent Compte-rendu des décisions du Conseil Municipal a été affiché le **27 Octobre 2014.**